# LIVRET DE L'ÉTUDIANT

20172018



FACULTÉ DES SCIENCES





# BIENVENUE!

### BIENVENUE À LA FAC DES SCIENCES DE MONTPELLIER !

Composante de l'Université de Montpellier, la Faculté des Sciences (FdS) propose aux étudiants des formations adossées à des laboratoires de recherche mondialement reconnus, dans des domaines les plus variés. Cette pluridisciplinarité et ce lien avec la recherche sont les forces de notre composante. La Fds est située sur un campus en pleine rénovation qui s'adapte aux nouvelles pratiques pédagogiques et permet l'essor d'une vie associative étudiante très riche et très active.

Vous trouverez dans ce livret les principaux renseignements relatifs à votre scolarité et à la vie étudiante au sein du campus Triolet. Toutes les équipes de la Faculté des Sciences sont là pour vous aider et pour vous donner les moyens de tirer le plus grand profit de votre formation.

N'hésitez pas à solliciter les personnels administratifs et les enseignants chercheurs et n'oubliez pas que toutes les informations se trouvent sur les pages web du site de la FdS, rubrique "ESPACE ETUDIANTS" et sur le Facebook de la Fac.

Bonne année universitaire 2017-2018!

Le service communication de la FdS



# SOMMAIRE

Plan d'accès ·····	3
Mémento ······	4
Présentation ·····	5
À ne pas manquer ·····	7
Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade	8
Calendrier universitaire	9
Emploi du temps ······	10
Portails d'enseignement	11
Bibliothèque Universitaire	13
Service Informatique de la Faculté - SIF	14
Comment activer mon ENT? ••••••••••••••••••••••••••••••••••••	15
Inscription Pédagogique (IP)	17
Examens ·····	18
Cursus Master Ingénierie ( CMI )	19
C2i & TOEIC	20
Aménagement des études	21
La Fac m'aide en cas de difficulté	23
Stages	24
Relations internationales	25
Vie étudiante ······	26
Démarche Qualité ······	28
CROUS ·····	29
Autres informations	30

# PLAN D'ACCÈS



### **ENTRÉE**

Faculté des Sciences / Campus Triolet CC 437 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier Cedex 5 04 67 14 36 76

#### Faculté des Sciences

Direction bât 30 Scolarité bât 30 Communication bât 6 rdc Logistique bât 6 rdc Stages bât 6 rdc

# MÉMENTO

#### Service Scolarité **Relations Internationales**

Pour toutes demandes concernant les relevés de notes, les certificats de scolarité, les attestation de réussites. les diplômes ,etc.

Accueil: 04 67 14 36 76 fds.accueil@umontpellier.fr

#### Horaires:

du lundi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 12h

#### Service communication Relations Entreprises - Bureau des Stages

Communication: 04 67 14 94 11 fds.communication@umontpellier.fr âtiment

RE: 04 67 14 49 13

fds.relations.entreprises@umontpellier.fr

#### **Horaires:**

Relations Entreprises / Stages:

du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h

Communication:

lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Service d'Accompagnement des Étudiants et Personnels Handicapés (SAEPH) -Médecine Préventive - Services sociaux

SAEPH: 04 67 14 41 44

Médecine préventive / services sociaux : 04 67 14 31 48

Horaires: du lundi au jeudi 8h30 à 16h30

(et le vendredi de 8h à 16h pour les services sociaux uniquement)

âtiment

#### Sport - SUAPS

Site Triolet: 04 67 14 30 77 suaps@umontpellier.fr

**Horaires:** 

du lundi au jeudi de 8h à 17h

#### Maison des Étudiants - MDE / Art et Culture

MDE: 04 67 14 49 37

Art et Culture: 04 67 14 48 34

06 37 32 63 79

Horaires:

MDE: du lundi au vendredi de 8h30 à 23h

Art et Culture: du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 et 17h30

Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionelle (SCUIO-IP) -Bibliothèque Universitaire

SCUIO-IP: 04 67 14 30 61 BU: 04 67 14 31 28

#### **Horaires:**

SCUIO-IP -> Lundi 13h - 18h / Mardi au Jeudi 8h30 - 18h / Vendredi 8h30 - 17h. BU -> du lundi au vendredi 8h - 19h (ouverture jusqu'à 21h durant l'année)

#### Je veux contacter un département d'enseignement :







Départements d'Enseignement Biologie Écologie Environnement fds.be@umontpellier.fr

Biologie Mécanismes du Vivant fds.biologie-mv@umontpellier.fr

Chimie fds.chimie@umontpellier.fr

Enseignement Scientifique / Recherche sur l'Enseignement fds.descire@umontpellier.fr

Terre, Eau et Environnement fds.desteem@umontpellier.fr Électronique - Électrotechnique - Automatique fds.eea@umontpellier.fr

Informatique fds.informatique@umontpellier.fr

Langues fds.langues@umontpellier.fr

Mathématiques fds.mathematiques@umontpellier.fr Mécanique fds.mecanique@umontpellier.fr

Physique fds.physique@umontpellier.fr

# PRÉSENTATION

La Faculté des Sciences, composante de l'Université de Montpellier, a pour mission principale de proposer aux étudiants une offre complète de formations d'enseignement supérieur dans le domaine des Sciences, en formation initiale et continue.

Elle participe aux missions permanentes de l'enseignement supérieur définies dans l'article L. 123-3 du code de l'Éducation, à savoir :

- La formation initiale et continue,
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats,
- L'orientation et l'insertion professionnelle,
- La diffusion de la culture et l'information scientifique et technique,
- La participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- La coopération internationale.

Les formations s'appuient sur les compétences des laboratoires de recherche de l'Université de Montpellier et plus particulièrement sur ceux qui sont rattachés à la Faculté des Sciences.

L'Offre de formation de la Faculté des Sciences de Montpellier s'articule avec le développement de la recherche scientifique qui se situe dans tous les domaines se rattachant aux sciences fondamentales et appliquées: mathématiques, informatique, mécanique, physique, chimie, sciences de la terre, biologie-écologie, biologie mécanismes du vivant, électronique ... en liaison avec les autres universités françaises et étrangères, les collectivités territoriales et les grands organismes nationaux de recherche.

Pour accomplir cette mission, la Faculté des Sciences de Montpellier s'appuie sur les compétences de ses enseignants et enseignants-chercheurs, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATS) et des intervenants extérieurs, issus des milieux professionnels.



# FDS EN CHIFFRES



7988 ÉTUDIANTS

993 DIPLÔMÉS EN LICENCE



1074 DIPLÔMÉS EN MASTER

12 DÉPARTEMENTS D'ENSEIGNEMENTS



579 Enseignants 123
PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES



4.4 M€ DE BUDGET

36 %

43 % DE Q



D'ACTIFS EN EMPLOI
(6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME)

**Z LU** & NATIONALITÉS DIFFÉRENTES

# À NE PAS MANQUER



FESTISCIENCES 23 Novembre 2017

SALON DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
11 au 13 Janvier 2018



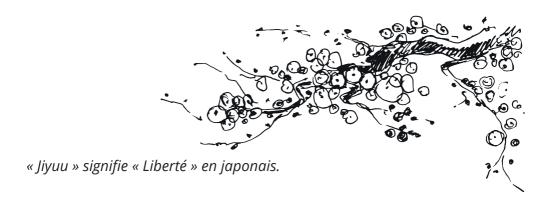


Journée Portes Ouvertes 10 Mars 2018



EXPOSITIONS - CONFÉRENCES TOUTE L'ANNÉE

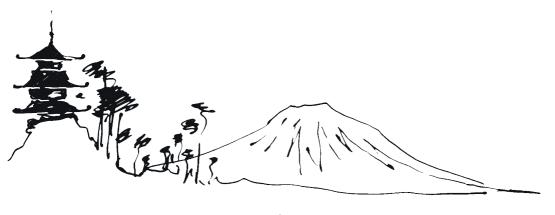
# Bourse Jiyuu Hugo Sarrade



Cette bourse a été créée en janvier 2016 à l'initiative de Stéphane Sarrade en mémoire de son fils Hugo, jeune homme de 23 ans victime des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre 2015.

D'un montant de 5 000 euros, cette bourse vient en aide à un(e) étudiant(e) désireux(se) d'effectuer un stage au Japon dans le but d'enrichir sa formation scientifique. Elle s'adresse à un(e) étudiant(e) inscrit en Master scientifique (quel que soit le domaine) à la Faculté des Sciences ou à l'École d'ingénieurs Polytech.

Pour plus d'informations : fds.affgen@umontpellier.fr



# CALENDRIER 17-18

	A	OUT		SEP	TEMBRE	OCTOBRE				NOV	EMBRE		DEC	EMBRE		JANVIER			
MA	1		31 VE	1		DI	1		ME	1	Férié	VE	1			LU	1	Férié	
ME	2		SA	2		LU	2	40	JE	2		SA	2			MA	2		
JE	3		DI	3		MA	3		VE	3		DI	3			ME	3		
VE	4		LU	4	36	ME	4		SA	4		LU	4		45	JE	4		
SA	5		MA	5	Réunion et	JE	5		DI	5		MA	5			VE	5		
DI	6		ME	6	pré-rentrée	VE	6		LU	6	45	ME	6			SA	6		
LU	7		32 JE	7		SA	7		MA	7		JE	7			DI	7		
MA	8		VE	8		DI	8		ME	8		VE	8			LU	8	2	
ME	9		SA	9		LU	9	41	JE	9		SA	9			MA	9	Session 1	
JE	10		DI	10		MA	10		VE	10		DI	10			ME	10	Impairs	
VE	11		LU	11	37	ME	11		SA	11	Férié	LU	11		50	JE	11	L+M	
SA	12		MA	12		JE	12		DI	12		MA	12			VE	12	CTIVI	
DI	13		ME	13		VE	13		LU	13	46	ME	13			SA	13		
LU	14		33 JE	14		SA	14		MA	14		JE	14			DI	14		
MA	15	Férié	VE	15		DI	15		ME	15		VE	15			LU	15	3	
ME	16		SA	16		LU	16	42	JE	16		SA	16			MA	16	Session 1	
JE	17		DI	17	38	MA	17		VE	17		DI	17		51	ME	17	Impairs	
VE	18		LU	18	38	ME	18		SA	18		LU	18		51	JE	18	L+M	
SA	19		MA	19		JE	19		DI	19	47	MA	19			VE	19		
DI	20		ME	20		VE	20		LU	20	4/	ME	20			SA	20		
LU	21		34 JE	21		SA	21		MA	21		JE	21			DI	21		
MA	22		VE	22		DI	22	43	ME	22		VE	22			LU	22	•	
ME	23		SA	23		LU	23 24	*19	JE	23	Festisciences	SA	23 24			MA	23		
JE VE	24 25		LU	25	39	MA	25		VE	24 25		LU	25	Férié		s JE	24 25		
	26		MA	26		JE	26		SA	26			26	Ferie		VE	26		
SA DI	27		ME	26		VE	26		LU	26	48	MA	26			SA	26		
LU	28		35 JE	28		SA	28		MA	28		JE	28			DI	28		
MA	29		VE	29		DI	29		ME	29		VE	29			IU	29	5	
ME	30		SA	30		LU	30	44	JE	30		SA	30			MA	30		
JF	31			30		MA	31			50		DI	31			MF	31		

	FEVRIER			MARS			AVRIL					MAI		UIN		JILLET			
JE	1		JE	1		ľ	DI	1			MA	1	Férié	VE	1		DI	1	
VE	2		VE	2			LU	2	Férié		ı ME	2		SA	2		LU	2	27
SA	3		SA	3			MA	3			JE	3		DI	3		MA	3	
DI	4		DI	4			ME	4			VE	4		LU	4	21	ME	4	
LU	5	6	LU	5		10	JE	5			SA	5		MA	5		JE	5	
MA	6		MA	6			VE	6			DI	6		ME	6		VE	6	
ME	7		ME	7			SA	7			LU	7		JE	7		SA	7	
JE	8		JE	8			DI	8			MA	8	Férié	VE	8		DI	8	
VE	9		VE	9			LU	9		15	ME	9		SA	9		LU	9	28
SA	10		SA	10	JPO		MA	10			JE	10	Férié	DI	10		MA	10	
DI	11		DI	11			ME	11			VE	11		LU	11	24	ME	11	
LU	12	7	LU	12		11	JE	12			SA	12		MA	12		JE	12	
MA	13		MA	13			VE	13			DI	13		ME	13		VE	13	
ME	14		ME	14			SA	14			LU	14	20	JE	14		SA	14	Férié
JE	15		JE	15			DI	15			MA	15	Session 1	VE	15		DI	15	
VE	16		VE	16			LU	16		16	ME	16	Pairs L+M	SA	16		LU	16	29
SA	17		SA	17			MA	17			JE	17		DI	17		MA	17	
DI	18		DI	18			ME	18			VE	18		LU	18	25	ME	18	
LU	19	8	LU	19		12	JE	19			SA	19		MA	19	Session 2	JE	19	
MA	20		MA	20			VE	20			DI	20		ME	20	Impairs	VE	20	
ME	21		ME	21			SA	21			LU	21	Férié	:JE	21	Licence	SA	21	
JE	22		JE	22			DI	22			MA	22		VE	22		DI	22	
VE	23		VE	23			LU	23		17	ME	23	Session 1	SA	23		LU	23	30
SA	24		SA	24			MA	24			JE	24	Pairs L+M	DI	24		MA	24	
DI	25		DI	25			ME	25			VE	25		LU	25	26	ME	25	
LU	26	9	LU	26		13	JE	26			SA	26		MA	26	Session 2	JE	26	
MA	27		MA	27	Session 2		VE	27			DI	27		ME	27	Pairs L+M	VE	27	
ME	28		ME	28	Impair		SA	28			LU	28	22	JE	28		SA	28	
			JE	29	Master		DI	29			MA	29		VE	29		DI	29	Fermeture FdS
			VE	30			LU	30		18	ME	30		SA	30		LU	30	31
			SA	31							JE	31					MA	31	

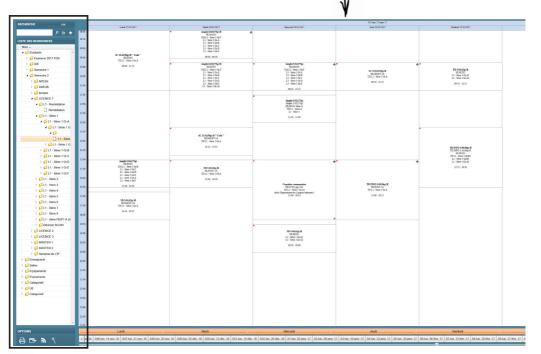


L'emploi du temps est consultable en ligne sur la page d'accueil du site web : rubrique - Emploi du temps (en haut de la page) -

OL

de votre ENT : onglet - Ma scolarité -

Votre emploi du temps s'affiche ici



K

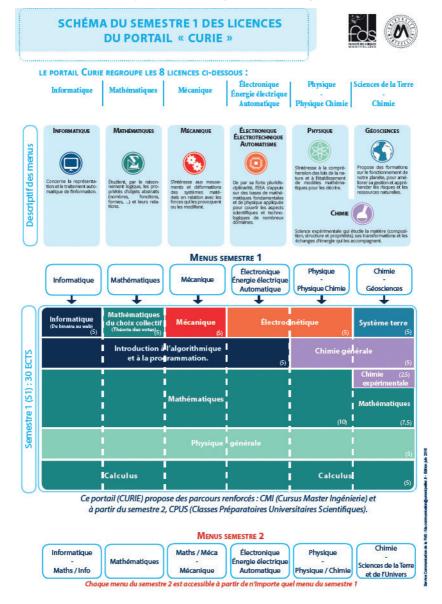
Sélectionnez ici le menu étudiant, le semestre concerné ainsi que votre niveau d'étude / groupe

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

# PORTAILS D'ENSFIGNEMENT

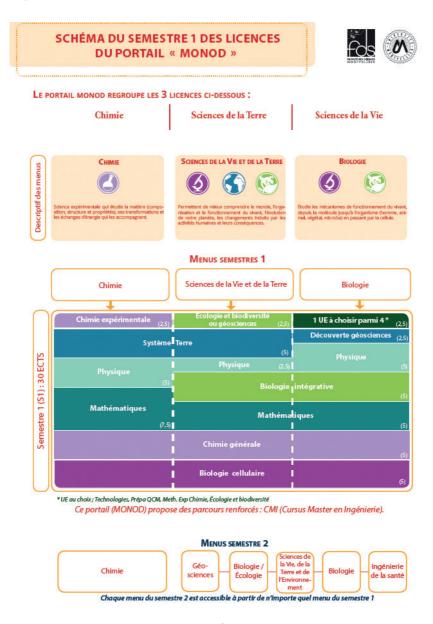
### PORTAIL CURIE

Pour les passionnés d'informatique, de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique, d'électronique et / ou de géosciences.



### PORTAIL MONOD

Pour les passionnés des Sciences de la Vie et de la Terre et / ou de Chimie du vivant.



# BIBLIOTHÈQUE

## UNIVERSITAIRE

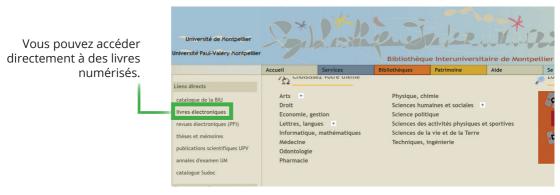


Les bibliothèques universitaires sont organisées en réseau, au sein de la Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier et offrent une large gamme de ressources et de services. Pour vous identifier et accéder aux services et ressources en ligne, deux accès principaux :

- L'ENT, volet « Documentation »
- Le site de la BIU, menu « s'identifier ».

Les identifiants sont ceux de votre ENT.

### http://www.biu-montpellier.fr/



# Vous devez au préalable activer votre ENT avant de créer votre compte SIF

(voir pages 15 & 16)

#### **AVERTISSEMENT:**

Afin de pouvoir utiliser les 800 ordinateurs et l'ensemble des services offerts par le SIF, vous pouvez, dès le lendemain de votre inscription administrative vous connecter à l'application compte SIF et ouvrir votre compte :

### https://comptesif.info-ufr.univ-montp2.fr/



#### Parmi les services offerts:

- Un poste de travail sous GNU/Linux (Xubuntu) avec l'environnement de bureau XFCE,
- Un poste de travail sous Windows 7,
- Un dossier de stockage personnel d'une capacité de 2Go accessible depuis les deux systèmes d'exploitation,
- L'accès à plus d'une centaine de logiciels,
- Accès en libre-service, en dehors des heures de TP, aux postes informatiques du bâtiment 6 (campus Triolet),
- Accès distant à votre bureau Linux,
- Un quota d'impression de 50 pages par semestre.

### Si vous rencontrez des difficultés :

- pendant les horaires de TP :
- . déplacez-vous jusqu'à l'accueil physique situé au Bât 10 (entrée milieu du bâtiment côté bât. 11, panneau indicateur DSI)
  - . faire un ticket (sur ENT, onglet ASSISTANCE / Centre de service)
  - . pour les urgences téléphonez au 04 34 43 22 22
  - hors horaires de TP:
    - . faire un ticket (sur ENT, onglet ASSISTANCE / Centre de service)

# COMMENT ACTIVER MON ENT ?

### L'ENT, C'EST QUOI ?

L'ENT - Environnement Numérique de Travail - est le point d'entrée incontournable qui permet d'accéder en un clic à l'ensemble des ressources en ligne :

- La messagerie électronique ou le Webmail de l'Université. C'est l'adresse où les informations de l'université, de votre formation et de vos enseignants vont arriver, il est donc indispensable de la consulter régulièrement. Notez qu'il est possible de rediriger vos mails universitaires sur la boîte mail de votre choix.

- Des cours et des ressources documentaires en ligne,
- Votre emploi du temps,
- Des informations,
- Votre dossier étudiant et vos résultats d'examens.
- La préinscription en ligne à la Faculté,
- Les demandes d'assistance informatique,
- Un accès au site du CROUS.

Votre compte informatique doit être **activé** afin que vous puissiez accéder aux ressources informatiques mises à votre disposition.

ATTENTION: SANS ACTIVER VOTRE ENT,
VOUS NE POURREZ PAS EFFECTUER VOTRE
INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE.

Les informations nécessaires à cette activation sont disponibles sur le scol'pass qui vous a été remis par votre service de scolarité. Il vous indique :

Votre nom de connexion

Votre mot de passe provisoire



## SCOL'PASS 2016/2017



L'étudiant doit toujours être porteur de sa carte multiservices (carte étudiant) qui est strictement personnelle.

Elle sera requise pour l'entrée en salles de cours et salles d'examens, chaque fois que les autorités universitaires en feront la demande, ainsi que pour votre réinscription.

Activez votre compte informatique pour bénéficier : - d'une adresse mail UM, recevoir des informations de l'Université et de vos enseignants,

 - d'un accès à l'ENT, portail de services numériques de l'UM, consulter votre emploi du temps, les cours mis en ligne, les annonces de la scolarité, vos relevés de notes... SCOL'PASS 2016/2017



Né(e) le 08/11/1998 à MONTPELLIER



Composante d'inscription : FDS

Inscription aux étapes : Dénomination du diplôme

\*UM21608294\*

UM21608294

Statut: Etudiant

Ayant droit autonome à compter du

01/09/2016

Centre payeur :

lél : @etu.umontpellier.fr

Identifiant : prenom.nom@etu.umontpellier.fr
Mot de passe provisoire : suite de 12 chiffres

Ce document est destiné à votre usage personnel et ne remplace en aucun cas votre carte étudiant multiservices. Il vous sera réclamé en cas de perte ou de vol de votre carte multiservices.

https://ent.umontpellier.fr

Se rendre sur l'ENT de l'Université de Montpellier : https://ent.umontpellier.fr



Après avoir cliqué sur "Activer votre compte", renseigner les deux champs (image ci-dessous) par votre nom de connexion et le mot de passe provisoire indiqués sur le scol'pass (zone jaune et verte page précédente).

Afin de sécuriser votre compte et faciliter la réactivation en cas de perte du mot de passe, un mail de secours (adresse mail personnelle) doit être saisi lors de la validation.

Attention: Lors de vos choix de préférence, veillez à cocher la case "Conserver une copie des mails" dans votre mail UM, sinon vous n'aurez plus accès à votre boîte mail institutionnelle dans votre ENT.

Ensuite, acceptez la charte informatique après en avoir pris connaissance et saisir votre nouveau mot de passe en respectant les consignes données.

Cette page est accessible lorsque l'on clique sur le lien proposé dans le mail reçu dans la boîte de secours.

Votre compte ENT de l'Université de Montpellier est à présent activé et vous allez pouvoir vous y connecter.

Pour vous connecter, vous devez saisir:

Votre identifiant de connexion à l'ENT indiqué lors de l'activation de votre compte

le mot de passe que vous avez saisi lors de l'activation de votre compte informatique.



Activation de votre compte informatique Réservé aux étudiants de l'université de Montpellier Saisissez votre identifiant et votre mot de passe provisoire, ces informations sont inscrites sur votre SCOL'PASS qui vous a été délivré par le service de scolarité lors de votre inscription.

#### Validation de votre compte informatique UM

Charte informatique

L'acceptation de la charte informatique est obligatoire pour pouvoir activer son compte informatique. Cliquez ici pour consulter la charte informatique

J'accepte la charte informatique

Saisissez un nouveau mot de passe

ment choisir un mot de passe ?



# L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Vous avez effectué votre inscription administrative (ou IA) et vous êtes en possession de votre carte étudiant.

Vous devez effectuer votre inscription pédagogique (ou IP) indispensable pour suivre des enseignements : elle demeure donc obligatoire et semestrielle. Il faudra donc en réaliser une pour les semestres impairs et les semestres pairs tout au long de votre licence.

### QU'EST-CE QU'ELLE COMPORTE ?

L'inscription en groupes de travaux dirigés, L'inscription en groupes de travaux pratiques, Le choix du contrôle des connaissances.

#### POUR QUOI FAIRE ?

Elle permet à l'étudiant l'affectation à un groupe (Licence), Elle donne l'accès à l'emploi du temps du groupe, Elle permet les convocations aux examens, Elle conditionne l'obtention des semestres et l'enregistrement aux résultats

### QUAND S'INSCRIRE ?

Pour les licences, vous devez vous connecter sur votre ENT dans la rubrique IP.WEB:

- du 7 au 25 juillet 2017 / du 1er au 15 septembre pour les L1
- du 6 au 27 septembre 2017 pour les L2 et L3.

# Pour les étudiants en Master

Pas la peine de passer par l'ENT. Ce sont vos départements d'enseignement qui se chargent de votre IP.

## ATTENTION

Sans inscription pédagogique en temps et en heure, vous ne pourrez prétendre à d'éventuels résultats et si vous êtes boursier, vous serez déchu de votre droit à la bourse d'enseignement supérieur, pour l'année.

# **LXAMENS**

### PRÉREQUIS POUR SE PRÉSENTER AUX EXAMENS

Pour se présenter à un examen, il faut être inscrit administrativement et pédagogiquement.

L'inscription administrative est annuelle et effective après acquittement du droit de scolarité afférent au diplôme concerné.

L'inscription pédagogique est obligatoire avant la date limite fixée par la Faculté des Sciences (FdS) et vaut inscription aux examens. Un étudiant non inscrit pédagogiquement à une unité d'enseignement (UE) ne peut pas se présenter à l'examen.

Pour les étudiants boursiers, il est rappelé que le caractère obligatoire de l'assiduité figure chaque année dans la circulaire ministérielle relative aux modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux. Le critère d'assiduité et la présence aux examens sont des conditions indispensables au maintien de la bourse.

Tout étudiant non inscrit sur les listes d'émargement telles qu'affichées et ne pouvant présenter sa carte d'étudiant ou un certificat de scolarité accompagné d'une pièce d'identité, n'est pas autorisé à composer.

L'accès de la salle d'examen est formellement interdit à l'étudiant aui se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.

### La Fraude durant les examens, c'est:







L'utilisation de documents non autorisés



L'utilisation de téléphone portable, baladeur ou autre appareil



Cf. Charte des examens de la Faculté des Sciences www.sciences.edu.umontpellier.fr





Le réseau FIGURE, réseau de 25 universités françaises, propose un nouveau modèle de formation et offre une nouvelle voie vers le métier d'ingénieur.

Le Cursus Master en Ingénierie est un label national attribué à des diplômés de Master ayant réalisé un cursus de Licence et Master renforcé pendant cinq ans, cohérent et exigeant, se caractérisant notamment par la recherche comme outil de formation dès le début du cursus. Il permet une formation d'excellence en sciences. Les enseignements dispensés, en lien étroit avec l'industrie et la recherche suivent les évolutions technologiques et assurent à l'étudiant une culture scientifique et technique de haut niveau, clairement adaptée aux enjeux scientifiques et sociétaux des métiers d'ingénieurs de demain.

des licences et masters dans les domaines de l'ingénierie, elle concerne les disciplines suivantes enseignées à la Faculté des Sciences :

La formation est fondée sur le renforcement

- Biotechnologies
- Chimie
- Électronique, électrotechnique, automatique
- Environnement
- Informatique
- Mathématiques appliquées
- Mécanique
- Physique



#### Conditions d'accès:

Admission sur dossier et entretien de motivation Durée des études 5 années (10 semestres)

En savoir plus: http://cmi-fds.edu.umontpellier.fr/

**Contact :** Thierry Bretagnon *Thierry.bretagnon@umontpellier.fr* 





### Passer son C2i®

Le Certificat Informatique et Internet (C2i®) est une certification nationale qui atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il est exigé à l'entrée de certaines formations et peut être valorisé dans le parcours universitaire et professionnel de l'étudiant.

Pour des informations détaillées sur le C2i, vous pouvez consulter le site officiel du C2i :

https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

### REMARQUE

Le C2i® n'est pas un diplôme universitaire mais une certification nationale qui peut être passée à l'université. À ce titre, son obtention fait l'objet d'un diplôme séparé des résultats universitaires. Responsable à la Faculté des Sciences : Sylvain Daudé sylvain.daude@umontpellier.fr

Département informatique - Bâtiment 16 - Campus Triolet.

## **AMÉNAGEMENT**

## DES ÉTUDES

### ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe du Service d'Accompagnement des Étudiants et des personnels Handicapés -SAEPH- est à votre disposition au bâtiment 13 et à votre écoute pour :

- Répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents,
- Vous accompagner dans votre projet d'étude et votre projet professionnel,
- Coordonner et mettre en place les aménagements spécifiques prévus,

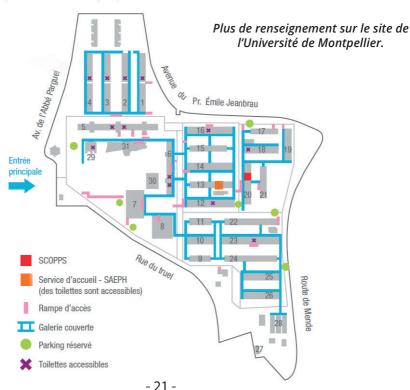
- Vous soutenir dans vos recherches et vos démarches.

La Médecine Préventive (bâtiment 20) vous apporte un accompagnement individuel et personnalisé adapté à vos besoins, tout au long de votre cursus universitaire.

Une équipe composée de médecins habilités par la Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault (MDPH), infirmières, secrétaires, assistants sociaux, psychologues est à votre écoute pour évaluer votre situation et vous proposer des aménagements d'études et/ou d'examens, en fonction de votre situation et dans le respect de l'équité de l'ensemble des étudiants.

# CAMPUS TRIOLET PLACE EUGÈNE BATAILLON 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

(Arrêt Universités - tram ligne 1)



### ÉTUDIANTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

L'université de Montpellier souhaite accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires.

Le statut de sportif de haut niveau donne accès à des aménagements des études et/ou d'examens, ces modalités d'aménagements sont de la responsabilité de chaque composante.

Lors de leur inscription à l'Université de Montpellier, les sportifs désirant obtenir le statut d'étudiant(e) sportif (sportive) de haut niveau doivent en faire la demande en ligne sur le site de l'Université de Montpellier et déposer les pièces justificatives, accompagnées des réponses au questionnaire auprès du bureau du SUAPS en Pharmacie.

Les dossiers complets seront examinés par la commission du sport de haut niveau de l'Université qui attribuera le statut d'étudiant(e) sportif (sportive) de haut niveau. Attention les dossiers incomplets seront rejetés.



### DISPENSE D'ASSIDUITÉ

Sous conditions (étudiants salariés, raisons médicales, double inscription, mère ou père de famille), il peut être accordé une dispense d'assiduité à des TD.

La demande doit être adressée chaque début de semestre, à l'aide d'un formulaire à télécharger sur le site web de la Faculté : www.sciences.edu.umontpellier.fr

- Rubrique : Espace Étudiants/Cursus Licence ou Cursus Master

# LA FAC M'AIDE EN CAS DE DIFFICULTÉ

L'ÉCHEC EN PREMIÈRE ANNÉE À LA FACULTÉ DE SCIENCES EST UNE RÉALITÉ. IL TOUCHE D'AVANTAGE CERTAINS BACHELIERS QUE D'AUTRES : ON EST MOINS BIEN PRÉPARÉ À SUIVRE LES COURS DE L1 LORSQUE L'ON A UN BAC LITTÉRAIRE, TECHNOLOGIQUE OU PRO-FESSIONNEL.

SANS PARLER D'ÉCHEC, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT RÉALISER TRÈS TÔT QUE LA FACULTÉ DES SCIENCES, CE N'EST PAS FAIT POUR VOUS MAIS QUE VOUS AVEZ ENVIE D'AUTRE CHOSE.

### Que faire si ...

... j'ai de mauvais résultats aux tests de positionnement.

Vous mettre au travail très vite est une bonne idée. Reprenez vos cours de Terminale, par exemple. (Il se peut aussi que certaines notions vous manquent ou ne soient pas bien vues : la suite est faite pour vous !)

... j'ai du mal à suivre les premiers cours, je ne suis pas au niveau. Les Ateliers de la réussite sont là pour vous aider. Plusieurs fois par semaine, vous serez accueillis dans une salle de la Faculté des Sciences. À votre disposition, des fascicules d'exercices et des rappels de cours en mathématiques mais aussi en physique et en chimie. Vous pouvez travailler seul ou en groupe, librement. Si vous rencontrez des difficultés, des intervenants sont là pour vous aider à résoudre les problèmes, pour éclaircir un point du cours.

... je veux me réorienter. Soit parce que vous n'arrivez pas à suivre, soit parce que vous réalisez que vous n'avez pas envie de suivre cette formation, vous pouvez avoir envie de vous réorienter. C'est possible dès le premier semestre grâce à Rebondir qui vous met en contact avec les Conseillers d'orientation de l'Université (rez de chaussée de la BU). Ils vous aideront à faire le point sur votre projet et vos compétences et vous présenteront les nombreuses formations accessibles. Savez-vous qu'il existe des BTS ou des DUT qui ouvrent au mois de janvier ? Si c'est votre choix, n'attendez pas la fin de l'année universitaire!

# STAGES

Un stage c'est une occasion unique pour l'étudiant d'être à l'école de l'entreprise et d'appréhender de façon pratique les savoirs acquis au cours de sa formation. Il constitue une période d'observation privilégiée pour l'entreprise qui souhaite embaucher un nouveau collaborateur.

Le stage d'un étudiant s'inscrit dans un projet pédagogique.

Il a donc essentiellement pour finalité de :
- permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel, - faciliter le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.

Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance orale, indispensables pour l'obtention du diplôme. L'entreprise peut participer à l'évaluation de ce dernier.

Tout stage doit donner lieu à la signature d'une convention entre l'étudiant, l'entreprise et son établissement d'enseignement. (Article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009).



**Attention** 

Les conventions de stages doivent être signées par les toutes les parties avant le démarrage du stage. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de cette convention.

www.sciences.edu.umontpellier.fr - Insertion et Entreprises - Stage en milieu professionnel

Localisation bureau des Stages - Bât 6 - RdC

# RELATIONS INTERNATIONALES

## GRÂCE AUX NOMBREUX PROGRAMMES DE COOPÉRATION AVEC LA FACULTÉ DES SCIENCES, VIVEZ UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE RICHE EN DÉCOUVERTE !

La Faculté des Sciences de Montpellier propose de nombreuses destinations pour effectuer un séjour d'études dans le cadre des programmes d'échanges internationaux.

À cet effet, la politique internationale permet à de nombreux étudiants de réaliser un ou plusieurs semestres d'études ou stages dans des universités étrangères conventionnées en Europe, et hors Europe. Les échanges universitaires d'étudiants étant l'une des priorités de l'Université de Montpellier, le Bureau des Relations Internationales de la Faculté attache une attention toute particulière à la qualité de l'accueil et au suivi des mobilités.





# 5 BONNES RAISONS DE PARTIR À L'ÉTRANGER

- **1 J'enrichis mon CV**, j'améliore mon niveau de langue étrangère et ma capacité d'adaptation.
- **3 Je découvre** un autre système d'enseignement.
- **2 Je poursuis mon cursus universitaire** pendant ma mobilité. Les notes sont validées dans le cadre de mon diplôme à la FdS.
- **4** Je m'acquitte uniquement des **droits d'inscription de l'UM** à la FdS.
- **5** Je développe mon **assurance** et mon **ouverture d'esprit**.

# VIE ÉTUDIANTE

#### LES ASSOCIATIONS

Les associations étudiantes sont nombreuses et les activités multiples. Elles organisent chaque année de nombreux événements où l'utile se joint fort bien à l'agréable. Elles collaborent également avec la Faculté pour réaliser différentes activités, toujours dans le but de servir au mieux les intérêts des étudiants.

Faire partie d'une association universitaire est un moyen de favoriser son intégration à la Faculté et de rencontrer des étudiants de différentes filières à différentes étapes de leur parcours. Si vous aussi, vous voulez vous investir et devenir acteur de votre université,

n'hésitez pas à rejoindre une association!

Retrouvez l'ensemble des associations étudiantes sur le site de la Faculté des Sciences

-- Onglet Espace Étudiant / Associations



#### **FESTISCIENCES**

Chaque année en novembre, le festival des associations de la FdS. Animations, Rencontres, Expos, et bien plus.

# VIE ÉTUDIANTE

### LE SUAPS

Pour vous inscrire, passez par 2 étapes obligatoires :

Payer les droits au moment de votre inscription. Le paiement peut se faire toute l'année, mais afin de commencer vos activités sportives au plus tôt, nous vous conseillons très fortement de le faire au moment de votre inscription. (20€ pour les boursiers et 40€ pour les autres)

Valider votre inscription, aux bureaux du SUAPS en apportant un certificat médical « de non contre-indication à la pratique sportive » datant de moins de trois mois et si besoin de « non contre-indication à la compétition », ainsi que la quittance des droits remis par votre scolarité et votre carte étudiant sur laquelle il vous sera apposé le sticker SUAPS.

Pratiquez 40 activités pour 40€ maximum

Sports collectifs: Beach Volley, Basket-ball, Handball, Rugby, Softball / Baseball, Volley-ball, Futsal Sports de combat: Aïkido, Boxe Anglaise, Boxe Française, Judo, Karaté, Taewkondo.

**Entretien physique :** Fitness, Footing, Gymnastique, Musculation, Yoga, Step, Halthérophilie, Pilate, Condition physique, Renforcement musculaire

Danse: Danse Modern Jazz, Danse Rock'n'roll, Danse Salsa, Zumba.

**Sports nautiques :** Natation, Waterpolo, Aviron

**Sport de raquette :** Badminton, Tennis, Tennis de table

**Autres sports**: Athlétisme, Escalade, Golf, VTT, Cyclisme, Ultimate.

Et toute l'année, le SUAPS organise des événements : plongée sous-marine, raid VTT, Kayak, escalade en falaise et bien plus encore ...

Si vous n'avez pas réglé votre cotisation sportive au moment de votre inscription, vous pourrez venir vous en acquitter à partir de la dernière semaine de septembre à l'accueil du bâtiment 30.

AUCUNE INSCRIPTION ULTÉRIEURE NE SERA PRISE AVANT CETTE DATE.

### LES OBJETS TROUVÉS

Le bureau des objets et des cartes d'étudiant trouvés se trouve désormais à l'accueil du bâtiment 7 (rez de chaussé) – Campus Triolet.

Le bureau des objets et des cartes d'étudiant trouvés est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00



# Étudiants de la Faculté des Sciences donnez votre avis!



La Qualité

est devenue notre engagement





CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

### (S) PACE - CAMPUS TRIOLET

### **Horaires**

La cafétéria est ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Paiement avec votre carte Izly, mais aussi par espèces.

Prix d'une formule (S)pace : 3€25





RESTAURANTS UNIVERSITAIRES
1 Vert-Bois / 2 Triolet



CAFÉTÉRIAS UNIVERSITAIRES 1 (S)Pace / 2 Cafétéria Paul Valéry / 3 Trioletto



CITÉ UNIVERSITAIRES 1 Vert-Bois / 2 La Colombière / 3 Triolet / 4 Minerve

### Coordonnées du CROUS Montpellier

2 rue Monteil - BP 5053 34033 Montpellier cedex 1

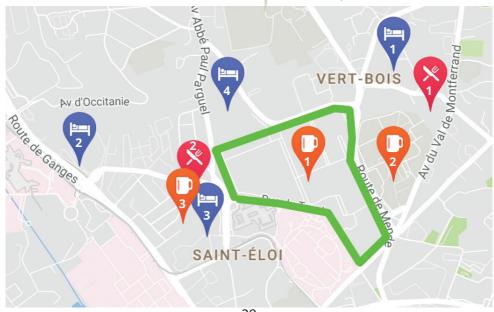
Tel: 04 67 41 50 00

Site: www.crous-montpellier.fr

### Horaires:

du lundi au vendredi de 9h à 16h

Prix d'un repas au Resto'U : 3€25



# AUTRES INFORMATIONS

#### LES MUTUELLES

LMDE 6 boulevard Louis Blanc 34000 Montpellier

Tel: 09 69 36 96 01 Site: www.lmde.com





MEP 20 avenue du Docteur Pezet 34090 Montpellier

Tel: 04 26 31 79 29 Site: www.mep.fr

# CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



139 avenue de Lodève 34943 Montpellier cedex 9

Tel: 0810 25 34 80 (prix d'un appel local)

Site: www.caf.fr

Faites vos démarches en ligne

Transports Montpellier - TAM



6 rue Jules Ferry 34000 Montpellier

Tel: 04 67 22 87 87

Site: www.tam-voyages.com

Le campus Triolet se situe : Ligne 1, arrêt "Université des Sciences et des Lettres"

# CRÉDITS ET DROITS D'AUTEUR

© 2017, Faculté des Sciences, Université de Montpellier Tous droits réservés.

Ce livret est réalisé par la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier.

Coordination et rédaction : Béatrice Boyer - Hichame Filali Moutei

Collaboration à la rédaction : les services de la Faculté des Sciences

